



Siège social : Le Mans

Nombre de membres du Bureau en exercice: 18

Nombre de membres présents : 11 + 2 (Membres du SCoT)

Nombre de votants : 11

Délibération

Mercredi 29 avril 2015 à 12H00

Locaux du Pays du Mans – 40, rue de la Galère 72000 LE MANS

Le Bureau Syndical du Pays du Mans a été convoqué le 20 avril 2015 pour la séance du mercredi 29 avril 2015 dans les locaux du Pays du Mans.

Ordre du jour

- Point financier
- Développement de la communication du Pays du Mans et choix des prestataires (site internet et communication / rédactionnel)
- Etat d'avancement du service ADS (Application du Droit des Sols)
- Attribution de subventions et point sur les projets au sein des commissions thématiques
- Proposition d'un programme d'actions « Territoire Zéro gaspillage - Zéro déchet » 2015-2018 et d'une convention pour « Territoire à Energie Positive et Croissance Verte »
- Examen du NCR 2015/2018 : présentation des projets intercommunaux et communaux
- Echanges sur la mise en place du Pôle Métropolitain G8 Le Mans-Sarthe
- Question(s) diverse(s)

Membres présents pour le Bureau syndical du Pays du Mans :

Mme Véronique Cantin (CC Rives de Sarthe) ; M. Max Passelaigue (CC Rives de Sarthe) ; MM Rémy Batiot, Jean-Claude Boulard, Jean-François Soulard (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), Mme Renaut Martine, M. Jean-Luc Cosnuau (CC Sud-Est Pays Manceau), MM David Chollet, Maurice Vavasseur (CC Portes du Maine) ; M. Jacky Marchand (CC Bocage Cénomans) ; Mme Nathalie Dupont (CC Orée de Bercé Béloinois).

Membres excusés :

M Dominique Le Mener (Conseil Général de la Sarthe), M. Franck Breteau (CC Bocage Cénomans), MM. Claude Batiot, Samuel Chevallier, Gilles Leproust, Claude Lorient (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), Mme Véronique Rivron (Conseil Général de la Sarthe), M David Chollet (CC Portes du Maine), M. Sébastien Gouhier (CC Orée de Bercé Béloinois).

Etaient également présents pour le Pays du Mans :

Mme Jacqui Cullen, MM Théau Dumond, Matthieu Georget (pôle direction).

Etaient également présents pour le SCoT :

M Bruno Lecomte (CC Orée de Bercé Béloinois), M. Samuel Guy (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), M. Julien Roissé (chargé de mission).

Attribution de subventions

Monsieur le Président propose au Bureau d'examiner les demandes de subventions suivantes :

➤ CDL Département en attente

MAITRE D'OUVRAGE	Projet	Montant global	Subvention sollicitée
Ecole de musique Coulaines	Achat de matériel (M Rouillon)	10 500€	1 960 €
Club des retraités Coulaines	Achat matériel remise en forme (M Rouillon)	300 €	150 €
Association « lutte contre l'alcoolisme »	Achat de matériel (M Rouillon)	599 €	300 €
Maisons pour tous	Achat de matériel (M Rouillon)	4 707.60 €	2 353.80 €
Association 3A	Achat matériel (Mme Rivron)	À définir mutualisation €
Babychou	Achat de matériel (Mme N'kaloulou)	1 547€	600 €
Ecole Saint Julien	Achat de matériel (Mme Rivron)	3953.18 €	1976.79 €
La Croix rouge	Achat matériel (M Rouillon)	997.30 €	499.70 €
Club Yvonne Arbogast	Achat de matériel (M Rouillon)	2 050 €	1 025 €
Ville de Coulaines	Achat cabanons pour jardins familiaux (M. Rouillon)	6103.67 €	3051.83 €
CUMA Erips	Achat de matériel (M. Lecomte)	12 000 €	4000 €
Mairie de Souigné sous Ballon	Informatisation de la bibliothèque	8985.75	4492.88

➤ **NCR 2012/2015**

MAITRE D'OUVRAGE	Projet	Montant global	Subvention sollicitée
CdC de l'Orée de Bercé Belinois	Aménagement qualitatif de la ZAC du Cruchet à Ecommoy	187 715 €	100 000 €
CdC du Sud-Est du Pays Manceau	Action n°6 : Aménagement qualitatif de la ZA de la Boussardière à Parigné-l'Evêque	111 407 €	39 000 €
Commune d'Arnage	Action n°17 : Aménagement d'une liaison douce	120 000 €	30 000 €
Commune de la Guierche	Action n°35 : Aménagement urbain et paysager qualitatif	187 500 €	37 500 €
Commune de la Milesse	Action n°45 : Aménagement d'un espace multi activités	150 000 €	30 000 €
Commune de Ballon	Action n°50 : Création d'un restaurant scolaire BBC	200 000 €	40 000 €
Commune de Ballon	Action n°60 : Eclairage public performant contre la pollution lumineuse	75 000 €	15 000 €
Commune de Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Action n°63 : Scénographie de la fonderie d'Antoigné	10 806 €	5 403 €
Commune d'Ecommoy	Action n°70 : Aménagement du parking de la gare	250 000 €	75 000 €
Commune de Saint-Georges du Bois	Action n°71 : Construction d'une école élémentaire BBC	320 000 €	64 000 €

- **Le Bureau syndical, après en avoir débattu,**
 - **Valide à l'unanimité l'attribution des subventions tel que présenté ci-dessus.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
 Pour expédition conforme,*



LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257202317-20150429-BS-29-04-2015-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2015



Siège social : Le Mans

Nombre de membres du Bureau en exercice: 18

Nombre de membres présents : 11 + 2 (Membres du SCoT)

Nombre de votants : 11

Délibération

Mercredi 29 avril 2015 à 12H00

Locaux du Pays du Mans – 40, rue de la Galère 72000 LE MANS

Le Bureau Syndical du Pays du Mans a été convoqué le 20 avril 2015 pour la séance du mercredi 29 avril 2015 dans les locaux du Pays du Mans.

Ordre du jour

- Point financier
- Développement de la communication du Pays du Mans et choix des prestataires (site internet et communication / rédactionnel)
- Etat d'avancement du service ADS (Application du Droit des Sols)
- Attribution de subventions et point sur les projets au sein des commissions thématiques
- Proposition d'un programme d'actions « Territoire Zéro gaspillage - Zéro déchet » 2015-2018 et d'une convention pour « Territoire à Energie Positive et Croissance Verte »
- Examen du NCR 2015/2018 : présentation des projets intercommunaux et communaux
- Echanges sur la mise en place du Pôle Métropolitain G8 Le Mans-Sarthe
- Question(s) diverse(s)

Membres présents pour le Bureau syndical du Pays du Mans :

Mme Véronique Cantin (CC Rives de Sarthe) ; M. Max Passelaigue (CC Rives de Sarthe) ; MM Rémy Batiot, Jean-Claude Boulard, Jean-François Soulard (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), Mme Renaut Martine, M. Jean-Luc Cosnuau (CC Sud-Est Pays Manceau), MM David Chollet, Maurice Vavasseur (CC Portes du Maine) ; M. Jacky Marchand (CC Bocage Cénomans) ; Mme Nathalie Dupont (CC Orée de Bercé Béloinois).

Membres excusés :

M Dominique Le Mener (Conseil Général de la Sarthe), M. Franck Breteau (CC Bocage Cénomans), MM. Claude Batiot, Samuel Chevallier, Gilles Leproust, Claude Lorient (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), Mme Véronique Rivron (Conseil Général de la Sarthe), M David Chollet (CC Portes du Maine), M. Sébastien Gouhier (CC Orée de Bercé Béloinois).

Etaient également présents pour le Pays du Mans :

Mme Jacqui Cullen, MM Théau Dumond, Matthieu Georget (pôle direction).

Etaient également présents pour le SCoT :

M Bruno Lecomte (CC Orée de Bercé Béloinois), M. Samuel Guy (Le Mans Métropole Communauté Urbaine), M. Julien Roissé (chargé de mission).

Choix des prestataires

Monsieur le Président propose à Madame Cantin, vice-Présidente aux finances et marchés de faire un état au Bureau des marchés en cours :

Développement de la communication du Pays du Mans

Après le lancement d'un appel d'offre pour l'élaboration d'un nouveau site Internet, et afin de gagner en lisibilité, il est proposé d'étudier la mise en place d'une « politique de communication » cohérente pour l'ensemble des missions (Pays, SCoT et Pôle métropolitain).

1^{er} outil : le site Internet

Une consultation a été lancée au mois de février 2015, 8 offres ont été reçues, allant de 8 100 € à 17 000 € HT (budget prévu 17 000 € TTC). L'offre correspondant au meilleur qualité / prix est celle de Mediapilote (8 100 €). Cette entreprise a été auditionnée et correspond aux attentes émises dans le cahier des charges.

- ***Proposition de valider cette offre***

2^{ème} outil : la newsletter

Il lui a été demandé de formuler une offre pour la création d'une newsletter, qui s'élève à 1 050 € HT. La gestion des envois (600 € HT) est encore à travailler en optimisation avec la gestion des contenus.

- ***Proposition de valider cette offre***

3^{ème} outil : la gestion des contenus

Emmanuel Chevreul, le journaliste qui rédige le magazine du Pays a formulé une offre pour globaliser et unifier les contenus (magazine, site Internet, réseaux sociaux, newsletter).

Rédaction du magazine de Pays (sur le principe d'un journal de 16 pages au format A4)

Forfait au numéro 3 350 € HT soit 3 685 € TTC

Gestion de la communication du Pays du Mans sur les réseaux sociaux

(sur le principe de la rédaction de deux brèves par semaine, au minimum et d'autres brèves en fonction de l'actualité)

Forfait annuel 2 500 € HT soit 2 750 € TTC

Rédaction d'une newsletter

Forfait à la page 150 € HT soit 165 € TTC

Option rédaction du site Internet

Forfait à la page 90 € HT soit 99 € TTC

- ***Proposition de valider cette offre***

4^{ème} outil : le magazine de Pays

Dans ce nouveau cadre graphique du site Internet, il est proposé d'actualiser la mise en page du magazine de Pays, sans toucher au principe éditorial (parole d'élus, d'acteurs et de techniciens, zoom sur des projets du territoire...), en y incluant des pages pour le pôle métropolitain en temps voulu. La consultation est en cours pour la révision de la mise en page et l'impression.

Investissements pour le service ADS

Logiciel ADS

Une consultation a été lancée au mois de février 2015, 3 offres ont été reçues, allant de 18 640 € à 23 201 € HT (budget prévu 30 000 € TTC). Les 3 entreprises ont été auditionnées et l'offre correspondant au meilleur qualité / prix est celle de la société Sirap Ouest (19 420 €).

Après une seconde négociation et un affinement et une optimisation des besoins, Sirap Ouest a revu son offre à 13 400 € HT + 1 680 € HT par an d'hébergement du serveur en investissement et 3 240 € TTC en maintenance (fonctionnement) par an.

Une visite avec Mme Denos a été organisée à la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise, qui utilise ce logiciel depuis un an. Cette visite a été très concluante sur l'utilisation de ce logiciel, à la fois pour le service instructeur et pour les communes.

➤ **Proposition de valider cette offre**

Equipement informatique et téléphonique du Service ADS

La société Modulocom, déjà prestataire du Pays du Mans, a proposé une offre pour l'ensemble de l'installation informatique à 14 294 € HT et à 3 990 HT pour le système téléphonique.

➤ **Proposition de valider cette offre**

Mobilier du service ADS

La société Bureau Cloisons Concept, déjà prestataire du Pays du Mans, a proposé une offre pour l'ensemble de l'installation mobilier de bureau et de réunion, rangements et rayonnages à 17 267,46 € HT.

➤ **Proposition de valider cette offre**

Le Bureau syndical, après en avoir débattu,

- **Valide à l'unanimité l'attribution des marchés tels que présentés ci-dessus.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,*



**LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257202317-20150429-BS-29-04-2015-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/05/2015